

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Crise brigade mixte du Copil et transport nord : Obiang Ndong joue la carte

L'ARBITRAGE du ministre de la Santé a permis aux deux agences de voyages frappées d'une mise en demeure, de reprendre du service après une semaine d'inactivité.

MIKOLO MIKOLO
Libreville/Gabon

PLUS de peur que de mal après le torchon qui a brûlé pendant une semaine entre les agents de la brigade mixte du Comité de pilotage du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus (Copil) et les agences de voyages "Major Transport", située au PK 7, et "Le Transporteur Voyages" dont le siège se trouve, lui, au quartier Bessieux. La brigade mixte, qui a épinglé dernièrement 142 voyageurs lors des contrôles de routine munis de faux tests PCR et de carnets de vaccination, affirme que ces usagers avaient emprunté les bus de ces deux entités opérant dans le transport routier. Lesquelles, pour "avoir violé les restrictions sanitaires émises par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre le coronavirus", se sont vues infliger, chacune, "une amende financière d'un million de francs CFA et deux semaines de cessation des activités". Ne se reconnaissant pas dans ces accusations qu'elles qualifient du reste de "fallacieuses", les agences incriminées, aidées en cela par le Syndicat libre des transporteurs terrestres du Gabon (Syltteg) de Jean-Robert Menie, ont alors saisi les services des ministères des Transports et de la Santé pour s'en plaindre. La récente réunion de concertation avec le patron de la Santé, Dr Guy-Patrick Obiang Ndong, a permis de ramener le calme dans les agences. "Le ministre de la Santé a joué la carte de la sagesse et de la tempérance en privilégiant le dialogue au cours de la réunion à laquelle assistaient, entre autres, la brigade mixte ainsi que la direction générale des Transports

terrestres et celle de la Sécurité routière, etc.", reconnaissent Éric Meviane et Mouhamadou Yaya, respectivement manager de "Major Transport" et directeur

général de "Le Transporteur Voyages". De fait, les explications de la brigade mixte au sujet des faux tests PCR et carnets de vaccination présumés ont été battues en brèche par les transporteurs. "Les agents de la brigade mixte disent avoir saisi de faux tests PCR et un test positif sur la route. Pour eux, ça ne peut être que nous qui les avons laissés passer. Pis, ils nous auraient invités, semble-t-il, à une réunion de concertation à laquelle nous n'aurions pas honoré. Ils ont parlé aussi des surcharges. Pour eux, c'est une défiance de leur autorité. D'où la fermeture de nos deux agences (...). En réponse, nous leur avons dit qu'aucune agence n'a été notifiée à ce sujet. À cet effet, nous leur avons demandé de nous présenter l'accusé de réception de cette invitation. Ils ne l'ont pas produite. Quant aux faux tests et carnets de vaccination, les agences n'ont pas qualité de juger de la véracité des tests PCR puisque nous n'avons pas été formés à ce sujet. Enfin, nous sommes formels : aucun usager testé positif ne peut monter dans nos bus, parce que la brigade basée à Ekouk est très regardante à ce sujet. Sinon on aurait reçu le retour du passager".

Ils ne l'ont pas produite. Quant aux faux tests et carnets de



Photo : Mikolo Mikolo / L'Union

Les directions des agences «Major Transport» au Pk7 et «Le Transporteur Voyages» à Bessieux, sont

vaccination, les agences n'ont pas qualité de juger de la véracité des tests PCR puisque nous n'avons pas été formés à ce sujet. Enfin, nous sommes formels : aucun usager testé positif ne peut monter dans nos bus, parce que la brigade basée à Ekouk est très regardante à ce sujet. Sinon on aurait reçu le retour du passager", a laissé entendre Éric Meviane. Des propos corroborés par Mouhamadou Yaya : "Certes, nous ne sommes pas parfaits, mais nous respectons le protocole sanitaire. Nous sommes accusés des choses qu'on ne reconnaît nullement. La brigade mixte gagnerait à sanctionner d'abord les transporteurs urbains ici à Libreville. Où les surcharges sont visibles dans les taxis-bus et autres clandos. La semaine d'inactivité nous a causé un sérieux manque à gagner, surtout que les bus de 32 places sont

réduits à 16 places et ceux de 18 places à 9 passagers. Quant à nos prix, ils ne varient pas. Le tarif VIP est de 20 000 F pour Oyem, 25 000 F pour Bitam et 15 000 F pour Mitzic. Les bus non climatisés sont à 10 000 francs pour Mitzic, 12 000 francs pour Oyem, etc." La brigade mixte, par le biais de sa chargée de la communication contactée par téléphone, se dit formelle : "Nous détenons toutes les preuves", soutient-elle sans cependant les présenter. D'ailleurs, lors de la rencontre avec le ministre de la Santé, les agences de voyages auraient bien voulu que ces preuves soient brandies devant toute l'assistance. Mais rien n'y fit... Pour les transporteurs, le ministre de la Santé, en leur infligeant une mise en demeure, a fait plus dans la pédagogie et la sensibilisation qu'autre chose. "Le ministre de la Santé

nous demande d'être plus vigilants dans le contrôle des documents, parce que, pour lui, le coronavirus est une pandémie qui fait rage", avance Yaya. Quant à Meviane, il déplore la lenteur observée au niveau de la brigade mixte dans l'exécution de la décision prise par le membre du gouvernement d'ouvrir les agences. Conséquence : la reprise est timide. "Ce vendredi (le 22 octobre, ndlr), nous avons enregistré seulement 50 passagers qui ont pris place dans deux bus de 16 places et deux de 9 places. C'est vraiment timide. Pour éviter encore des malentendus et autres incompréhensions dans l'avenir, nous avons exhorté la brigade mixte de nous accompagner au quotidien dans notre mission. Nous attendons la suite...", a conclu le manager de "Major Transport".

Transporteurs du Grand Libreville : de l'apaisement



restées portes closes pendant une semaine sur décision de la brigade mixte du Copil.

Copil : étendre le champ d'action



Photo: SM

La gare routière du PK8.

MM
Libreville/Gabon

Le travail que réalise la brigade mixte du Comité de pilotage du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus (Copil), avec des personnes issues d'horizons divers, n'est pas du tout moindre. Certains observateurs le trouvent pertinent, quand d'autres le sous-estiment à cause des dérapages occasionnés le plus souvent par des agents zélés qui s'illustrent davantage dans la répression que dans la sensibilisation. Ainsi, au lieu de cibler

spécifiquement les agences "Major Transport" et "Le Transporteur voyages", comme si elle avait des comptes à leur régler, cette brigade gagnerait à étendre son champ d'action. Non seulement sur le site du PK8 où se trouvent de nombreuses agences moins structurées qui desservent le Sud et le Sud-Est du Gabon, mais aussi dans les lieux où les taxis-bus et autres clandos surchargent les passagers dans le Grand Libreville. Tant l'incivisme et l'impolitesse des transporteurs foulent aux pieds les directives gouvernementales. Parfois au nez et à la barbe des forces de sécurité.

Et si la brigade mixte assistait dorénavant les agences ?



Photo: BOTOUNOU/L'Union

MM
Libreville/Gabon

Plusieurs griefs sont faits aux agences "Major Transport" et "Le Transporteur Voyages" par la brigade mixte du Copil. Ils vont de la hausse des prix au non-respect des mesures sanitaires en passant, entre autres, par l'identification quelconque des passagers testés positifs ainsi que la corruption des agents des forces de l'ordre sur la route. Des accusations balayées d'un revers de la main par les deux transporteurs suburbains qui

desservent le Grand nord. "Un voyageur ne peut pas monter dans nos bus sans nous présenter auparavant un laissez-passer délivré par le ministère de l'Intérieur, le test Covid ou le carnet de vaccination, etc.", soutient Yaya. Mais pour dissiper dorénavant tout malentendu au sujet des contrôles sanitaires, ces agences qui estiment n'avoir pas été formées pour juger de la conformité d'un document administratif (test PCR, etc.), souhaiteraient donc que le Copil les assiste quotidiennement au niveau de leurs sièges.